

Arrêté du 19 février 2008 fixant le montant des ressources d'assurance maladie dû à l'Assistance publique - hôpitaux de Paris au titre de l'activité déclarée au mois de décembre 2007 (rectificatif)

19/02/2008

Mots clés : Ressources d'assurance maladie - Montant - Assistance publique

Consulter ici, en version PDF, l'arrêté du 19 février 2008 fixant le montant des ressources d'assurance maladie dû à l'Assistance publique - hôpitaux de Paris au titre de l'activité déclarée au mois de décembre 2007 (rectificatif) (rectificatif)